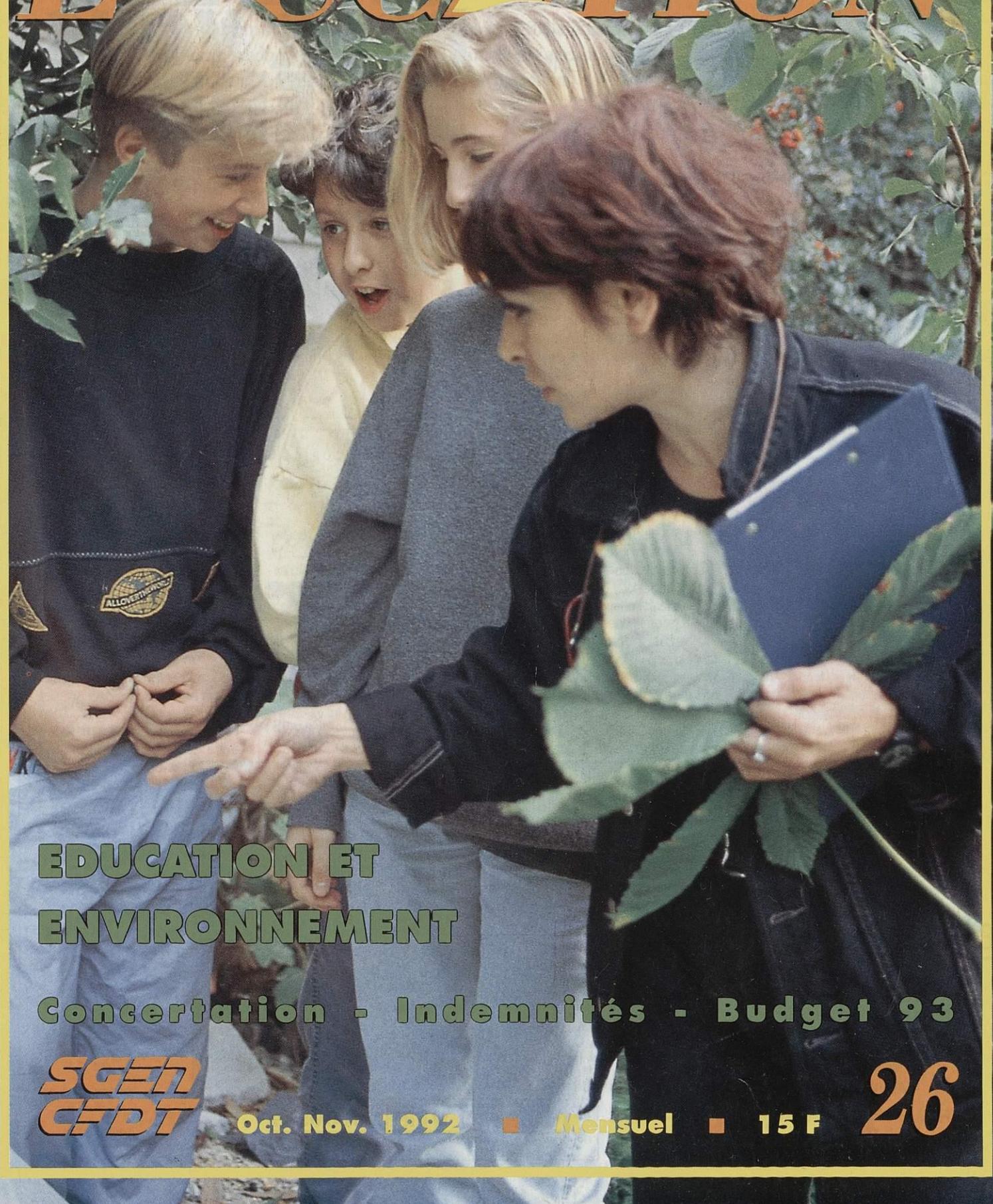


Profession EDUCATION

A photograph showing four children outdoors, focused on examining a large green leaf. One child holds the leaf up, while others look on with interest. They are dressed in casual clothing like sweatshirts and jeans. The background is filled with dense green foliage and small red berries.

**EDUCATION ET
ENVIRONNEMENT**

Concertation - Indemnités - Budget 93

**SGEN
CFDT**

Oct. Nov. 1992

Mensuel

15 F

26

Mutations

2d degré / PLP / CIO. DCIO

Chaque année, le ministère modifie le calendrier initial des réunions des commissions paritaires concernant les mutations.

Ce calendrier est mis à jour sur minitel 3615 CFDT*SGEN.

VOS DROITS
DES INFOS
UN PLUS
POUR VOUS
DEFENDRE



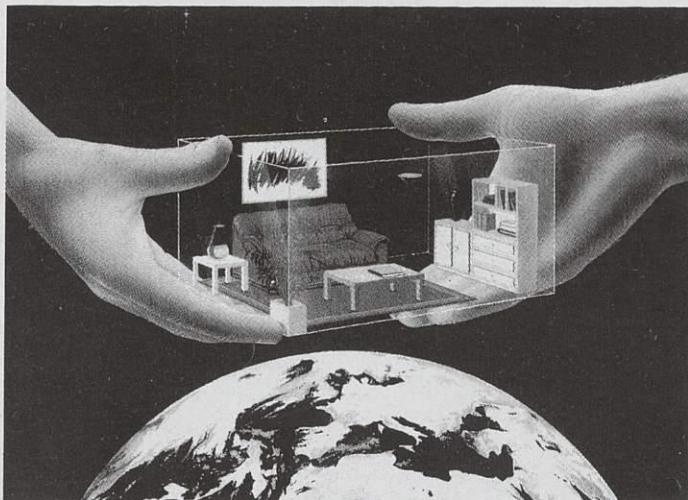
DU NOUVEAU ?

3615 CFDT*SGEN



**AGS déménage
tout le monde
aux quatre coins
de la terre.**

DEVIS GRATUIT



Leader sur l'outre-mer, AGS est le grand spécialiste du déménagement longues distances.

Pour vous, les hommes AGS s'occupent de tout : emballage, transports routiers, maritimes ou aériens, douane, dossier administratif*, transport de voiture, etc.

Responsable unique sur l'outre-mer, disposant des meilleurs correspondants ailleurs, AGS vous assure en permanence le maximum de qualité et de sécurité.

* Facilités de paiement pour les fonctionnaires mutés dans les Dom-Tom et à l'étranger.



NUMERO VERT 05 05 05 47
APPEL GRATUIT

Pour toute la Métropole

Paris
9, rue Thomas-Edison
92230 Gennevilliers
Tél. : (1) 40 85 90 10

Le Mans
Tél. : 43 72 13 44

Nantes

Tél. : 40 92 09 50

Brest

Tél. : 98 41 50 11

Dinan

Tél. : 96 39 32 92

Troyes

Tél. : 25 79 00 23

Grenoble

Tél. : 76 62 05 64

Marseille

Tél. : 91 02 62 40

Carcassonne

Tél. : 68 47 61 61

Tarbes

Tél. : 62 93 55 01

Marmande

Tél. : 53 64 13 46

Guadeloupe

Baie Mahault

Tél. : (590) 26 72 71

26 60 54

Martinique

Tél. : (596) 50 05 15

50 05 16

Guyane

Cayenne

Tél. : (594) 35 41 60

La Réunion

Le Port

Tél. : (262) 43 41 72

43 41 77

Mayotte

Tél. : (269) 61 17 17

61 17 29

Nouvelle-Calédonie

Tél. : (687) 28 63 33

28 23 70

Tahiti

Tél. : (689) 43 39 55

Agents à Djibouti et Saint-Pierre-et-Miquelon

LE MOIS

PRUD'HOMMES

L'EFFICACITÉ À VOS COTÉS

La place et le rôle du syndicalisme de transformation sociale passe par l'implication des adhérents du Sgen-CFDT dans la préparation des élections prud'homales du 9 décembre prochain.



Le 9 décembre prochain auront lieu les élections prud'homales : une date importante pour la CFDT et pour tout le syndicalisme. Ces élections ne concernent que de manière marginale le champ professionnel du Sgen-CFDT. Pourtant, être non électeur ne signifie pas... être indifférent. Le recours aux Prud'hommes est, pour de nombreux salariés de petites entreprises où les syndicats ont du mal à s'implanter, où la défense collective est dure à mettre en

place, souvent la seule possibilité d'être défendu, de recouvrer sa dignité face à des employeurs peu scrupuleux. Avec ses 1872 conseillers élus, la CFDT est une force sur laquelle les salariés peuvent compter. L'enjeu du 9 décembre est de faire mieux encore qu'en 1987 où nous avions obtenu 23,05 % des voix. Pour réussir, la mobilisation de tous les adhérents et militants CFDT, du secteur public comme du secteur privé, est décisive. Vous tous, adhérents du Sgen-CFDT qui en avez la possibilité, je vous

invite à participer à la campagne interprofessionnelle (unions locales ou départementales de la CFDT). Les besoins sont importants, tant pour la distribution de tracts, le collage des affiches, que pour la tenue des bureaux de vote le jour du scrutin. Ces dernières années, la CFDT a progressé. En adhérents, et en voix aux élections aux comités d'entreprise de 1991. Mais ce n'est pas suffisant. Dans le même temps, les listes de non-syndiqués augmentaient de façon importante.

A nous de convaincre, de montrer l'importance, la nécessité du syndicalisme. Car ce rendez-vous du 9 décembre est décisif pour la place et le rôle du syndicalisme de transformation sociale. Dans un monde trop souvent dominé par le "chacun pour soi", le recul de l'exclusion, les avancées de la solidarité et de la démocratie passent aussi par une représentativité accrue de notre organisation aux élections du 9 décembre. Au moment où il faut donner un bon et dernier coup de collier, le Sgen-CFDT sait et saura, j'en suis persuadé, répondre présent.

Jean-Michel Boullier

SOMMAIRE

- | | |
|---|---------------------------------|
| 3 | ÉDITORIAL |
| ACTUALITÉ LE MOIS | |
| 3 | Prud'hommes |
| 4 | L'efficacité à vos côtés |
| 5 | Un bien mauvais patron |
| 6 | Budget : le chaud et le froid |
| 7 | CES : les moyens de l'insertion |
| Brèves internationales | |
| Livrets scolaires une aide à l'évaluation | |

- | | |
|----------------------------------|----------------------------|
| 8 | INITIATIVES |
| Concertation en 2 ^{nde} | |
| 9/14 | DOSSIER |
| Éducation et environnement | |
| 15 | NOTES DE LECTURE/PA |
| MÉTIER | |
| 16 | ISOE |
| 17 | brèves catégorielles |
| 18 | L'INVITÉ |
| A. Bévort et D. Labbé | |

Couverture : N. Monier/Aria

ÉDITO

DÉMISSION FORCÉE

Jean KASPAR, Secrétaire général de la CFDT depuis 1988, a été contraint de démissionner brutalement six mois après le congrès confédéral de Paris qui l'avait pourtant très largement réélu. C'est un événement grave, exceptionnel, inédit dans toute l'histoire de notre organisation.

Cette situation est totalement incompréhensible. Quel est donc l'élément nouveau, récent, fondamental qui a pu imposer une telle décision ? Evoquer une "crise de management", c'est un peu court. D'autres solutions n'étaient-elles pas possibles ?

Ce qui s'apparente à un coup de force ne saurait recevoir notre accord. C'est ce que nous avons exprimé lors du Conseil national de la CFDT des 20 et 21 octobre. Cet événement majeur est contraire aux traditions démocratiques de la CFDT. Il heurte profondément la pratique et la culture du Sgen-CFDT. Nous croyons les révoltes de palais réservées à d'autres.

Il est, hélas, révélateur de la place des questions de pouvoir dans le syndicalisme français au détriment des débats d'idées et de l'action. Le décalage entre des instances dirigeantes et le terrain, le repli de ces dernières sur elles-mêmes ne sont pas inéluctables.

Impulser un projet CFDT de transformation sociale lisible et mobilisateur, faire disparaître les logiques d'appareils et de clans au profit du dialogue et de la transparence, rendre davantage les adhérents acteurs, voilà des pistes susceptibles de dépasser la crise que la CFDT connaît et de redonner confiance. Ce sera l'affaire de chacun.

Jean-Michel BOULLIER

PRIX NOBEL

Le Sgen-CFDT se félicite de l'attribution du prix Nobel de la paix à Rigoberta Menchu. Ce Nobel était l'un des objectifs de la campagne de Terre des Hommes "pour l'identité et la dignité des peuples américains" que Marina Wolf nous présentait dans le n° 22 de Profession Education.

LE MOIS

EN BREF

**CNRS
LA COURSE EN TETE**

Les récentes élections (Septembre 92) pour le renouvellement des commissions administratives paritaires du CNRS ont confirmé la première place du Sgen-CFDT. Avec 31% des voix et 3974 suffrages (31,5% et 3998 voix en 1989), le Sgen-CFDT maintient sa représentativité.

Il est suivi de la CGC : 21,8% (+4,3%), de la FEN avec 21,3% (SNCS : -4,5%; SNPTES : +2,05%), et de la CGT à 5,7% (+1%) et FO à 8,7% (-1,3%). La participation a été de 54,8%

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Signée par les ministres de l'éducation, Jeunesse et Sports, Ville, Intégration, la charte de l'accompagnement scolaire vise à reconnaître et encourager les initiatives menées un peu partout en France, hors du temps scolaire, par des bénévoles, pour aider dans leur scolarité les enfants défavorisés. Elle précise certains principes : gratuité, laïcité, articulation avec l'école, etc.... Le Sgen-CFDT signera ce texte ; de nombreuses associations également. Nous voulons marquer ainsi notre accord avec une démarche de lutte contre l'exclusion, tout en mentionnant que notre responsabilité première est bien l'action pour la transformation de l'école.

L'EFFET IUFM

L'effet IUFM commence-t-il à se faire sentir ? Pour les concours du deuxième degré le ministère souligne l'apport de "sang frais" qui représente l'admission de candidats étudiants : 12 800, soit 20% de plus que l'année dernière.

Il serait prématuré de "vendre la peau de l'ours". Cependant on peut noter comme élément positif les bons scores des étudiants et allocataires IUFM, (même si là aussi des analyses plus fines par discipline et académie sont nécessaires) : au concours de professeur d'école, les inscrits IUFM représentent 34% des candidats et 60% des admis ; 85% des allocataires sont admis ou inscrits sur listes complémentaires. Pour les CAPES, 29% de réussite pour les candidats non-inscrits à l'IUFM, 37% pour les inscrits, 63% pour les allocataires. Des résultats encourageants.

MAITRES AUXILIAIRES

UN BIEN MAUVAIS PATRON.

Le ministère a, semble-t-il, décidé d'en finir avec les maîtres-auxiliaires : 40 000 MA, presque autant qu'avant le plan de titularisation, c'est évidemment inadmissible. Mais le Sgen-CFDT est en désaccord avec les méthodes du ministère pour réduire le nombre de M.A.

Les recrutements dans le second degré s'améliorent, c'est indéniable, même si la partie est loin d'être gagnée (voir ci-contre). Les besoins en non-titulaires diminuent, mais pour les réduire davantage encore, le ministère a imaginé une solution aussi abrupte qu'expéditive : la privation de stage. Les lauréats des concours internes et externes ayant une pratique d'enseignement, même inférieure à un an, se voient maintenus sur le terrain. Belle façon d'encourager la mobilité et de "récompenser" les auxiliaires qui ont répondu à l'invite ministerielle de tenter les concours ! "En échange", les lauréats du CAPES, anciennement non-titulaires, seront reclas-sés dès l'année de stage comme c'est déjà le cas pour les stagiaires agrégés et PLP. Par ailleurs une formation de six semaines sera assurée aux lauréats précédemment auxiliaires ayant enseigné moins d'un an, ainsi qu'aux instituteurs et aux professeurs changeant de discipline. Certains d'entre eux, suite à la pression syndicale auront le bonheur de rejoindre l'IUFM. Mais bien peu sont concernés.

Plusieurs milliers de M.A. sont ainsi "libérés" par les mesures précédentes : Au 30 septembre, 7500 d'entre eux restaient sur le carreau. Les bouts de solution que le ministère propose aux M.A. remerciés sont fort éloignés d'un règlement global et satisfaisant et même d'un plan social digne de ce nom : allocation d'IUFM et allocation formation reclassement pour certains leur permettant de



R. Berli/D.R.

Des milliers de MA non-réemployés, c'est cher payer une "amélioration" de gestion

préparer les concours en IUFM. Certes, mais que se passera-t-il en cas d'échec ? Et pour ceux qui ne peuvent avoir accès à ce dispositif : MA "III", (c'est à dire n'ayant pas de licence, MA étrangers) ? Le ministre de l'éducation nationale est un bien mauvais patron.

Pas d'indemnité compensatrice non plus pour ceux qui sont réembauchés à temps partiel sans l'avoir souhaité, sinon sous la forme d'heures supplémentaires. Combien de MA sur demi-postes fait six, sept, huit, voire douze heures supplémentaires ? Aujourd'hui 10% des enseignements sont assuré en heures supplémentaires.

Colère des stagiaires privés de formation en IUFM, désespoir des MA remerciés et tant bien que mal indemnisés : des manifs ont eu lieu dès la rentrée. Le 14 octobre, le Sgen-CFDT appelait à une journée d'action. Objectif : contraindre le ministère à revoir sa façon de traiter les stagiaires et non-titulaires. Pour les premiers, le droit à une vraie formation consécutive à la réussite au concours : pour les maîtres auxiliaires, un plan de titularisation sans concours et avec une formation individualisée. Nous sommes prêts à le négocier.

Michel Redoutey

LE MOIS

BUDGET

LE CHAUD ET LE FROID

Le projet de budget de l'éducation nationale, c'est 281,4 milliards de francs, soit une progression de 7,2 % quand le budget de l'Etat n'augmente que de 3,4 %. Ce budget s'inscrit dans une certaine continuité. Pourtant, les besoins sont encore loin d'être tous couverts.

Six cents créations nettes d'emplois pour les écoles, 5000 pour le secondaire et le post bac, 4800 pour le supérieur, l'effort du gouvernement est important. En revanche, seuls 537 postes pour les Atoss viennent s'ajouter aux 300 emplois créés par anticipation en 1992 pour répondre aux besoins criants des "zones sensibles".

Le budget du supérieur fait un bond de 9,5 % mais, étant donné le retard accumulé, il reste bien en deçà de l'augmentation des besoins. Quant à la politique de recrutement dans les IUFM, elle est trop axée sur le court terme (ouvertures et fermetures suivant les années du cycle, suppression de 1000 préallocations dans le premier degré).

Le plan de revalorisation se maintient avec 842 millions de francs (6637 accès à la hors-classe et 12 000 instituteurs intégrés comme professeurs d'écoles).

Mais tout dans ce budget n'est pas rose.

Aucune mesure claire n'apparaît pour l'intégration des PEGC dans le corps des certifiés contrairement à ce que nous avions demandé. Rien non plus pour le plan de titularisation des MA que nous demandons. Dans le second degré encore, on en est toujours à plus de 10% d'heures supplémentaires sur les moyens en heures.

DE TOUTES LES COULEURS

Autre point noir : 750 postes de PLP1 sont supprimés sous prétexte du transfert des 3ème et 4ème technologiques en collège alors qu'il



Malac/REA

Manques de moyens à des endroits stratégiques.

y a en moyenne deux heures et demi supplémentaires par professeur de lycée professionnel ! Des blancs aussi : ainsi disparaissent les 2400 postes supplémentaires réservés aux congés de mobilité sous prétexte qu'ils ne servaient

qu'à la préparation aux concours. Totalement absentes dans le panorama, les créations de postes pour les CIO : en comptant un conseiller pour cent enseignants, il aurait fallu au minimum cinquante postes supplémentaires, surtout avec la demande accrue des élèves en conseils sur l'orientation vers le supérieur, ou sur l'insertion professionnelle.

En rouge et noir, on enregistre un effort particulier sur les ZEP et les quartiers sensibles (+ 50 MF), la création de 99 postes de médecins scolaires et, seulement 30 conseillers d'éducation et 50 surveillants pour l'encadrement en ZEP.

En rose, en noir, en blanc ou en bleu, le budget a la couleur des lunettes avec lesquelles on l'observe.

Claude Azéma

RECHERCHE :

"Priorité majeure" en 1992, la recherche est aujourd'hui simple priorité... avec un budget qui augmente néanmoins davantage en 1993 qu'en 1992 (5,25% contre 4,9%) et après avoir échappé au gel général de 8% des crédits.

Au premier plan :

- l'emploi : création de 300 postes de chercheurs et de 170 d'ITA (ingénieur, technicien, administratif)
- la formation : 100 allocations de recherche s'ajoutent aux 3700 existantes
- le soutien de base des chercheurs : la "part chercheur" est sensiblement ré-

DEMI-TEINTE

valorisée. Sont privilégiés : recherche médicale, informatique, environnement et maîtrise de l'énergie. Le budget 93 accuse cependant un déficit de 130 postes d'ITA par rapport à celui de 92.

Aucune ligne budgétaire n'est prévue pour la délocalisation des activités de recherche. Alors que les crédits initiatifs à la recherche industrielle n'ont pas l'effet multiplicateur escompté, l'objectif d'un budget recherche à 3% du PIB est encore repoussé.

Beaucoup de demi teintes donc.

EN BREF

JEUNESSE ET SPORTS : PAS DE QUOI PAVOISER !

Une hausse de près de 10 % n'est pas une chose si commune ! Mais à y regarder de plus près, ce n'est pas si glorieux : le projet de budget du ministère de la Jeunesse et des Sports ne représente que 0,22 % du budget de l'Etat. L'augmentation (réelle) des crédits d'intervention aussi bien sur le secteur Jeunesse (grand bénéficiaire de l'opération) que du secteur Sports (+ 10 millions de francs) ne doit masquer ni la quasi stagnation des moyens de fonctionnement des services, ni surtout la suppression nette de 93 emplois (venant après les 104 suppressions de 1992) pour un effectif total de 6 990 postes : sur dix ans c'est plus de 10 % de ses effectifs que notre ministère a perdu. Les crédits n'empêchent pas les conditions de travail de continuer à se dégrader.

VERT BIEN GRIS !

En mai dernier, le ministère de l'agriculture annonçait ses priorités pour le budget 1993. Scepticisme du Sgen-CFDT : les services de Bercy se chargent bien de massacrer les choix initiaux. Ainsi, l'administration estimait à 510 le nombre de postes nécessaires pour améliorer l'enseignement technique et supérieur. Aujourd'hui, ne survient que 33 emplois pour le supérieur, 87 pour le technique. Aucun emploi Atoss, en contradiction avec les engagements de Nallet. Les postes gagés de la formation continue ne sont même plus cités "pour mémoire". Quelques mesures appliquant les accords Dufour et Jospin amélioreront quelques situations catégorielles : c'est un minimum !

PEGC : POUR L'INTÉGRATION

Après les initiatives prises au printemps dernier, le Sgen-CFDT a sollicité à cette rentrée les organisations représentatives syndiquant les PEGC. Le Sgen-CFDT est prêt à des initiatives d'action communes. Deux rencontres ont eu lieu avec le SNC. Le Sgen-CFDT rencontrera également le SE. Dans ces contacts, le Sgen-CFDT maintient fermement sa revendication : l'intégration des PEGC dans le corps des certifiés. A ce propos, les perspectives budgétaires pour 1993 sont inexistantes.

MONDE

BOSNIE - HERZÉGOVINE

Face à l'escalade de l'horreur qui se poursuit en Bosnie-Herzégovine, la communauté internationale doit être à l'initiative et prendre ses responsabilités. La CFDT estime que les Nations unies doivent mettre la Serbie en demeure de cesser les combats. Il s'agit aussi d'apporter une aide humanitaire aux populations en détresse. La fédération a participé à une opération organisée par l'institut Belleville en direction de la Croatie en juillet. Une autre opération est lancée pour la Bosnie. Envoyez les chèques à la fédération à l'ordre de Sgen-CFDT. Mention "soutien Bosnie-Herzégovine".

SYNDICAT ÉTRANGER : CONGRÈS D'ÉTUDES

Le Sgen-CFDT de l'étranger a tenu son congrès d'études les 31 août et 1er septembre 1992. Comme toujours, ce fut l'occasion, pour un syndicat dont les adhérents sont dispersés le monde, d'échanges et de débats sur des situations très différentes. Nous avons fait le point sur la gestion des établissements français à l'étranger menée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger : finances, situation par rapport au système local, proportion d'élèves locaux, problèmes rencontrés par les résidents et les contrats locaux. En ce qui concerne la politique de coopération dans les pays de l'Afrique francophone, la discussion a porté principalement sur le problème de la substitution et/ou de la formation de formateurs.

VIETNAM : JUMELAGES

Le Codev (coopération-développement), créé en 1986 à l'initiative de salariés d'EDF, a signé un contrat avec la direction de l'entreprise afin que cette dernière soutienne des actions d'aide au développement dans différents pays. La CFDT y joue un rôle actif. Parmi les projets en cours, il faut citer la construction d'une école maternelle et d'un dispensaire à Hué au Vietnam ou encore le développement de l'enseignement du français dans ce pays. Dans ce cadre, le Codev est à la recherche de jumelages de classes ou encore de partenariats d'étudiants entre la France et le Vietnam.

Contactez Pierre Gineste, 15 rue Etienne Desforges, 92320 Châtillon.

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITÉ

LES MOYENS DE L'INSERTION

L'Education nationale s'est engagée à embaucher soixante-mille CES en cette rentrée. Souvent recrutés parmi les chômeurs de longue durée, ils viennent combler les manques criants... et dégonfler les statistiques du chômage.

Les CES ont pris la succession des Tuc dans nos établissements. D'abord recrutés en petit nombre, plutôt parmi les jeunes chômeurs, ils font aujourd'hui une entrée massive dans l'Education nationale avec l'arrivée de chômeurs longue durée. Recrutés pour douze, voire vingt-quatre mois à mi-temps, ils relèvent de contrats de droit privé et sont rémunérés à 50 % du Smic. Les tâches qui leur sont confiées relèvent de tous les secteurs d'activité des établissements (sauf l'enseignement... pour l'instant) avec une priorité pour les travaux les moins qualifiés. De 27 000 en juin 1992, leur nombre passera à 60 000 d'ici la fin octobre. Avec une pression très forte des préfets sur les recteurs pour que l'objectif soit rempli. Ainsi, dans tel établissement du Bas-Rhin, le gestionnaire est sommé d'embaucher six CES supplémentaires ; ailleurs c'est vingt, trente... Jusqu'où ?

EXIGER DES GARANTIES

Sans être dupe de la volonté du gouvernement de faire ainsi baisser la courbe du chômage - les élections sont proches -, la CFDT et le Sgen, au nom de la solidarité avec les sans-emploi, ont décidé d'accepter l'accueil des CES dans les établissements à certaines conditions !

La solidarité ne doit pas servir de paravent à la multiplication des emplois précaires et au refus du gouvernement de créer les emplois nécessaires au bon fonctionnement du service public.



P.Sittler/REA

Solidarité avec les chômeurs : oui. Développement de la précarité : non.

Puisque le but de l'opération est de "faciliter la réinsertion des CES dans le processus de travail" (circulaire du 25 juin 1992), l'établissement

d'accueil doit se donner les moyens de cette réinsertion et les conseils d'administration des EPLE (établissements publics locaux d'enseignement) doivent se saisir du problème. Pour le Sgen-CFDT, cela passe par plusieurs exigences :

- Suppression des abus en matière de recrutement et d'affectation. Les conseils d'administration doivent être systématiquement consultés sur le nombre d'embauches et les tâches confiées aux CES.
- Information de chaque CES sur ses droits, notamment syndicaux, son contrat de tra-

vail, ses conditions d'emploi.

- Mise en place d'un tutorat permettant une meilleure intégration sur le lieu de travail.

- Droit à la formation hors et dans l'établissement (préparation aux concours de recrutement par exemple).

La mise en œuvre de ces conditions implique l'embauche d'un nombre limité de CES, correspondant aux capacités de l'établissement à les prendre réellement en charge.

Ainsi mettrons-nous en évidence les besoins criants de notre ministère en matière de personnels Atoss et la nécessité de créer des emplois : la solidarité c'est aussi cela !

Marie-Jo Lhémanne

LE MOIS

LIVRETS SCOLAIRES

UNE AIDE À L'ÉVALUATION

Les livrets scolaires que le ministère a fait parvenir dans toutes les écoles sont des outils d'évaluation. Ils constituent une aide pour les enseignants, et ne peuvent en aucun cas leur être imposés. Telle est la consigne du ministère, suite à la demande du Sgen-CFDT.

Partout dans les écoles, les livrets d'évaluation du ministère ont suscité des réactions : surcroît de travail, manque de formation, maladresses voire erreurs dans leur conception, inadaptation pour la communication aux familles, telles sont les principales critiques entendues. Si le Sgen-CFDT a clairement choisi de les accueillir favorablement, il a aussi affirmé qu'il fallait, pour les équipes pédagogiques, du temps et de la formation, que ces livrets n'étaient que des outils et ne pouvaient être imposés.

UNE AIDE À L'ÉVALUATION

Le ministère nous a écoutés sur ce point : sa consigne était de les présenter comme une aide à l'évaluation et de les proposer sans les rendre obligatoires. Force est de constater que cette consigne a souvent été mal retransmise, provoquant de vives réactions de rejet.

Cette imposition peut prendre des formes insidieuses ; ainsi dans les Hautes-Pyrénées, l'inspecteur d'académie a choisi de n'accorder la gratuité que pour le livret ministériel, provoquant une réaction commune du Sgen-CFDT et du SE.

Face aux campagnes de dénigrement, voire de boycott, prônées par certains, le Sgen-CFDT réaffirme que ces outils d'évaluation peuvent constituer une aide appréciable et agit avec ses élus du personnel, pour obtenir des formations et dénoncer toute tentative d'im-



C.Szulawicz/DR

Harmoniser l'évaluation sans restreindre la créativité...

poser les livrets scolaires ministériels.

Et pourtant des équipes se lancent...

LE TABLEAU N'EST PAS SI NOIR

Les équipes commencent à s'emparer de cet outil selon leurs besoins.

Dans une ZEP du département de la Manche, les enseignants n'expérimentent le livret qu'avec un groupe d'élèves, parmi les plus en difficulté ; en Moselle, des inspecteurs ont suggéré aux enseignants de choisir de n'évaluer que certaines compétences ; dans le département du Rhône, les écoles maternelles d'une ZEP ont pris l'initiative de consacrer

le premier trimestre à élaborer un livret du cycle I, commun à leurs neuf écoles, en mettant en commun leurs grilles d'évaluation antérieures, lorsqu'elles en avaient ; dans la Marne, l'inspecteur d'académie a clairement laissé le choix aux écoles entre le livret du ministère, celui conçu par un IEN, ou le leur. S'il reste beaucoup de pain sur la planche, de nouvelles pratiques voient bien le jour. Le Sgen-CFDT continue d'intervenir, au plan national, pour obtenir du ministère qu'il dégage les moyens nécessaires, en temps et en formation, à la mise en œuvre de sa politique.

Annie-Laure Girardin

EN BREF

OMEGA : TENIR BON !

Dès le printemps, le Sgen-CFDT a alerté le ministère sur l'absence de transparence et de concertation dans la mise en œuvre d'Omega. Il a demandé la suspension de l'opération, l'ouverture d'une négociation et la communication à chaque agent de son classement sur le répertoire métier. Le ministère n'est pas d'accord ! Le Sgen-CFDT appelle donc chaque agent à demander, par écrit, au recteur, communication de son classement-métier. D'autre part, dans les audiences et les instances académiques, les syndicats demanderont un point d'information sur l'analyse des fiches et sur les plans d'action académiques mis en place à l'issue de cette analyse. Connaître ces plans d'action (formation continue, volumes des recrutements, transformations d'emplois, requalifications) est d'une importance capitale pour l'évolution des carrières et des statuts des personnels non enseignants ; c'est l'affaire du Sgen-CFDT, syndicat général.

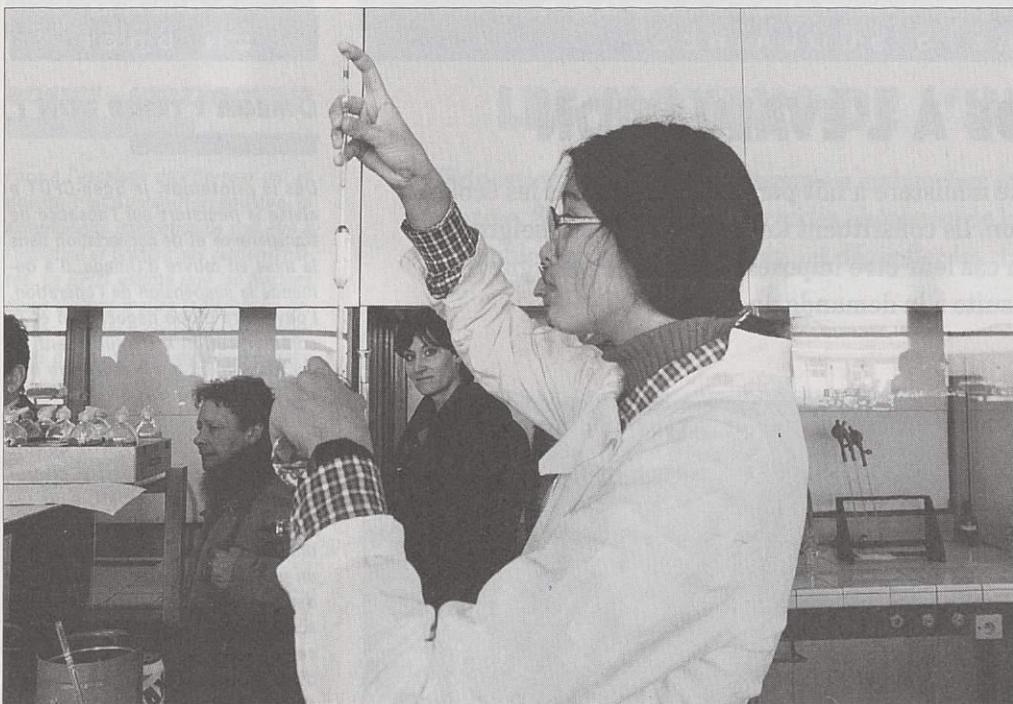
ENSEIGNEMENT AGRICOLE : MORNE RENTREE

Le ministre Mermaz n'a pas effectué la rentrée scolaire. Son successeur découvrira le savoir-faire des personnels, leur capacité à organiser les nouveautés de la rentrée, et à faire face à des ouvertures de filières et de classes sans moyens. Conséquences inévitables : on recourt massivement à des statuts précaires, variés et parfois illégaux, ainsi qu'aux heures supplémentaires. Le Sgen-CFDT a demandé une concertation d'urgence "non-titulaires".

FORMATION CONTINUE : ACCORD

La CFDT a signé, en juillet 1992, un accord cadre pour la formation continue des personnels de la fonction publique qui prolonge en l'améliorant l'accord de 1989. Le Sgen-CFDT agira pour que le nouvel accord se traduise par une priorité aux personnels des catégories C et D et par l'égalité d'accès hommes femmes à la formation continue. Localisation des formations et moyens de remplacement en sont deux conditions importantes. Le projet de budget 93 ne prévoit aucune montée en charge du "congé de mobilité" : une distorsion choquante avec les ambitions affichées.

L'INDISPENSABLE CONCERTATION EN SECONDE



G. Bloncourt/DR

Ne nous contentons pas d'heures de concertation accordées au compte-gouttes...

En juillet dernier, constatant que les conditions de réussite des modules n'étaient pas réunies (déficit de pilotage du ministère lui-même, mauvaise volonté ou apathie de la hiérarchie intermédiaire,...) et que la concertation n'était pas instituée, le Sgen-CFDT a appelé à l'action à la rentrée de septembre sur la concertation, l'évaluation et la mise en place des modules.

Le travail ne manquait pas : choisir parmi les tests d'évaluation, comprendre le maniement du logiciel de dépouillement, organiser l'enseignement en modules pour la première période. Et tout cela, le plus souvent, dans l'indifférence de l'administration.

DE L'INDIFFÉRENCE À LA DÉTERMINATION

Sur le terrain, la situation est contrastée.

Le lycée Victor Hugo à Besançon, comme le lycée d'enseignement général et professionnel du Parc Impérial à Nice sont des établissements où les modules vont commencer tardive-

A cette rentrée, le Sgen-CFDT vous appelle à prendre du temps pour la concertation, sur l'horaire de modules s'il le fallait.

Certains l'ont fait.

Un mouvement à généraliser pour que la concertation soit reconnue comme partie intégrante du service de l'enseignant.

ment, après exploitation de l'évaluation. A Nice, les modules ne commenceront qu'après Toussaint (une heure par discipline et par élève chaque semaine). Toute l'organisation a été décidée par l'administration. Les enseignants vont gérer au moins mal ce qui leur est imposé. A leur demande de reconnaissance de la concertation, l'administration fait pour le moment la sourde oreille et le recteur se retranche derrière la sacro-sainte "autonomie des établissements". La concertation se déroulera de ce fait sur le temps de modules.

Au lycée professionnel Blaise Pascal à Chateauroux, le dépouillement de l'évaluation, pratiquée dans les disciplines d'enseignement gé-

nral, ne paraît pas utilisable pour une répartition dans des modules qui portent sur l'enseignement professionnel, à cause du clivage entre les deux types d'enseignement. Les contraintes matérielles limitent les possibilités de groupes à effectif variable. Le contenu de l'enseignement modulaire est mal perçu : quelle différence avec l'enseignement professionnel actuel ? Pour le moment, plus qu'un besoin de concertation, c'est un besoin d'objectifs clairs pour l'enseignement en modules qui est attendu.

Attitude expectative aussi au lycée Marie Curie à Sceaux, où les critères de répartition des élèves paraissent encore flous. Néanmoins, une démarche collective semble

s'amorcer. Au lycée Voltaire à Orléans, vingt enseignants travaillant l'an dernier sur quatre classes de seconde (voir Profession Education de janvier 92) ont impulsé dès mai 92 la préparation de la rentrée scolaire. Les enseignants de français ont choisi des modules couplés d'une heure et demie, ceux de mathématiques des plages horaires alignées sur plusieurs classes. Dès le jour de la pré-rentrée, des heures de concertation ont été demandées et obtenues, sur le temps de modules toutes les six semaines.

DES ÉQUIPES QUI SE CONCERTENT

On le voit, là où des équipes pré-existaient, elles ont souvent pesé sur l'organisation des secondes et obtenu des moyens, mais susceptibles d'être remis en cause à tout moment. L'étape suivante doit être la reconnaissance de la concertation comme un droit.

Tout en revendiquant d'autres moyens - en formation, outils et personnes-ressource -, le Sgen-CFDT a constamment mis en garde le ministère sur le risque d'échec de la rénovation s'il ne liait pas fonctionnement en modules et travail en équipe, donc concertation des enseignants : "Pour prendre possession de nouveaux outils, pour modifier la gestion du groupe-classe, pour faire fonctionner les modules, la réflexion entre pairs est nécessaire. Il faut que la concertation soit reconnue comme partie intégrante du service."

Pour le Sgen-CFDT, l'heure de concertation incluse dans le service peut permettre aux collègues réticents de s'engager dans un travail d'équipe.

Partout, en cas de refus d'accorder ce temps de concertation, prenons-le en remplaçant, toutes les sept semaines, le temps modules par du temps de concertation

**Christian Janin
et Colette Marlin**

chlorophylle et jeunes pousses



ÉDUCATION ET ENVIRONNEMENT

L'environnement est devenu depuis quelques années l'une des préoccupations importantes de nos sociétés d'abondance. Petit à petit, les murs de l'école s'ouvrent.

Des initiatives se prennent. Nous en évoquons quelques-unes dans les pages qui suivent. Mais, si l'avenir de la planète repose bien sur la nécessité de repenser l'exploitation que l'homme en fait, il faut que cette question de l'environnement soit portée par l'école dans son ensemble, qu'elle soit l'une des valeurs fondamentales de notre société.

Dossier coordonné par Jean-Michel Boullier.

chlorophylle et jeunes pousses

UNE ARDENTE OBLIGATION

Effet de serre, couche d'ozone, qualité de l'eau, de l'air, l'avenir de la planète est en jeu. De même, la réduction des inégalités entre le Nord et le Sud et le développement local sont au cœur des problèmes d'environnement. L'éducation à l'environnement est aujourd'hui une composante indispensable de la formation civique. Elle ne saurait être une mode. Elle est une ardente obligation.

Afin de sensibiliser et responsabiliser les adultes de demain à la protection de l'environnement, au développement et à la paix, il faut passer à la vitesse supérieure. Des initiatives, certaines connues, d'autres méconnues, existent d'ores et déjà. Il faut les valoriser. D'autre part, une action d'ensemble s'impose à travers les contenus d'enseignement, la formation des personnels (IUFM, Mafpen). Il y faut des moyens suffisants. Hors de question pour le Sgen-CFDT de revendiquer la création d'une nouvelle discipline. Donner toute leur place aux problèmes d'environnement passe par un travail interdisciplinaire, une implication des équipes éducatives et une ouverture de l'école.

Aujourd'hui, une nouvelle valeur émerge. De nouveaux comportements aussi. Au congrès fédéral de Nancy, le Sgen-CFDT a fait de la question de l'environnement l'une des valeurs que notre syndicalisme doit promouvoir et défendre. Et il fera tout pour que l'école soit, de ce point de vue, une force sociale.

La résolution votée par les congressistes ajoute : "Le Sgen-CFDT revendique une renégociation du protocole d'accord entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'environnement. Il proposera l'élaboration d'un programme communautaire au plan européen, basé sur des échanges relatifs à l'éducation et à l'environnement."

Jean-Michel Boullier

VINGT ANS D'EXPÉRIENCE

L'Unesco définit l'environnement "non pas comme une discipline traditionnelle, mais comme un thème ou un ensemble de thèmes, c'est à dire au fond comme un regard". C'est ce regard qu'explore le Centre d'Expérimentation Pédagogique (CEP) de Florac (Lozère) depuis plus de vingt ans, et que l'on retrouve à la base de la plupart de ses innovations.

Mené depuis les origines, le stage "étude du milieu" accueille les équipes enseignantes avec leur classe. Pour l'équipe pédagogique, on ne peut espérer formation plus concrète. Ainsi, le projet du stage est élaboré avec les enseignants et ces derniers sont toujours actifs dans le déroulement. D'autre part, les élèves prennent contact avec un environnement nouveau qu'ils appréhendent, le plus souvent, grâce à des sports de pleine nature. La qualité de cette approche permet l'émergence chez les jeunes de projets pour lesquels ils se sentent motivés. Ces projets portent soit sur le plan sensible, poétique, ou pleine nature, soit sur la compréhension de phénomènes liés à l'environnement, selon les objectifs de l'équipe pédagogique. Dans tous les cas, ils sont élaborés par les jeunes, répartis en groupes, et donnent lieu à des restitutions originales (diaporamas, expositions, jeux dramatiques...).

UNE APPROCHE PRATIQUE

ET GLOBALE

Ces stages permettent donc à une classe de mener un travail en groupes, de mettre en oeuvre une pédagogie de projet avec une forte motivation, et d'avoir un regard différent sur leur environnement.

Par ailleurs, les enseignants se retrouvent avec une classe soudée et ils retournent dans l'établissement avec de nombreuses idées de réinvestissement.

Jadis de quinze jours, ces stages ne durent plus qu'une semaine pour des raisons pratiques. Il s'y passe donc beaucoup de choses en peu de temps. Néanmoins, la trame reste toujours la même, du concret vers l'abstrait, en privilégiant le contact avec le milieu, les gens, en suscitant une mobilisation des jeunes.

Beaucoup plus classiques dans leur forme, les stages de formation continue accueillent des enseignants, et si possible des équipes d'enseignants, autour d'un thème technique ou pédagogique. Le regard environnement et approche systémique trouve ici une complémentarité avec les approches pédagogiques modernes.

L'éducation pour l'environnement est un terrain privilégié déjà exploité par de nombreux enseignants. En effet, la pluridisciplinarité y trouve assez naturellement sa place, et la rencontre avec le terrain produit toujours un effet dynamisant. Par ailleurs, appréhender un système oblige à porter un regard au-delà de ses champs de compétences, et cette démarche est réellement porteuse d'innovation pédagogique.

Environnement, système complexe, écologique et socio-économique, le CEP pousse à porter son regard sur la manière d'appréhender le monde. Regarder ce qu'on a l'habitude de négliger, en apprécier la valeur et la complexité. Regarder autrement un monde ancien, que l'on avait fini par ne plus voir, à force d'en trop regarder les détails.

UN AUTRE REGARD

Il s'agit bien ici d'éducation plus que d'enseignement. Or cette éducation ne peut partir que de la réalité, complexe et prégnante, dans laquelle chacun intervient tous les jours.

Aussi, seules des démarches de projets innovants peuvent apporter des réponses satisfaisantes. C'est pourquoi le CEP s'inscrit dans une démarche de suivi des enseignants et de communication avec l'extérieur, en participant à différents réseaux, et en travaillant autant que possible en partenariat.

L'éducation relative à l'environnement intéresse de plus en plus de monde, et le pari d'il y a vingt ans semble gagné. Mais au-delà des discours et des réalisations ponctuelles, parviendra-t-on à une concrétisation opérationnelle au niveau de l'ensemble de l'enseignement ?

Bruno Righetti

chlorophylle et jeunes pousses

LES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnement des écosystèmes, intervention de l'homme sur l'environnement, tel est le programme de soixante heures suivi dans les lycées agricoles par les élèves de terminale D'. La formation aux métiers liés à l'environnement est une des trois priorités fixées par le schéma national des formations : plus de 100 filières nouvelles sont ouvertes depuis les rentrées 1991 et 1992. A la demande du Sgen-CFDT, la mise en place d'un diplôme d'ingénieur de l'environnement est à l'étude.

Le champ des métiers est large. Il comprend des métiers "traditionnels" pour lesquels existe un marché de l'emploi souvent porteur. C'est le cas, par exemple, pour deux spécialités du BEPA "Aménagement" ("travaux paysager", "travaux forestiers") qui débouchent sur des emplois d'ouvriers qualifiés en jardins-espaces verts, sylviculture, bûcheronnage et débardage.

ANTICIPER LES CHANGEMENTS

D'autres formations préparent à des métiers connus mais au nombre d'emplois limité. C'est le cas du BT "gestion de la faune sauvage" et du nouveau BTS "gestion et protection de la nature". Pour ces études très demandées, la sélection à l'entrée est souvent sévère. Enfin, le ministère de l'Agriculture a ouvert d'autres formations, en petit nombre car leurs débouchés sont encore mal connus. Il faut en effet anticiper sur l'apparition de nouveaux métiers. Ainsi, la troisième spécialité du BEPA aménagement ("entretien de l'espace rural") doit correspondre à des emplois dans les collectivités locales. Mais il reste encore beaucoup d'inconnues, surtout pour les niveaux III et IV.

Poursuivre la réflexion sur des métiers qui n'existent pas encore et prévoir tout à la fois les formations : pari diffi-

cile. Pourtant, actuellement, il existe des éco-conseillers auprès des collectivités locales et des entreprises. Qui aurait parié sur leur existence il y a vingt et un ans, quand était créé le BTS "protection de la nature" au lycée agricole de

**La protection de l'environnement génère de nouveaux métiers.
Et, dans ce domaine,
l'Enseignement agricole assure depuis 1969 des formations toujours plus nombreuses.**



P. Granaud/DR

Du métier des champs au champ des métiers.

Neuvic ?

A court terme, le ministère de l'Agriculture met en place une seconde avec l'option "sciences biologiques et agronomiques" spécifique aux établissements agricoles. La filière D' est intégrée à la filière S avec une matière dominante (biologie-écologie) et deux options (agronomie, aménagement-environnement) enseignées dans les seuls établissements agricoles.

Ecologie, environnement : ces notions interviennent transversalement dans toutes les formations et dans beaucoup d'activités des établissements. L'étude de milieu, la pluridisciplinarité et l'organisation de l'enseignement en modules associent souvent biologistes, techniciens et économistes. Cela permet une approche à la fois théorique et concrète de l'action de l'homme, de l'agriculteur sur l'environnement. Le choix d'enseigner dans toutes les options une agriculture plus respectueuse de l'environnement est un choix préférable à une mise en place "confidentielle" auprès de convaincus d'une formation "biologique" spécifique.

Gérard Thibord

SENSIBILISER LES JEUNES CONSOMMATEURS

Depuis un an, l'Asseco CFDT (1) de l'Aude participe à une action de sensibilisation à l'environnement lancée par le Conseil général pour un public scolaire. Deux intervenants présentent dans les classes (une heure), pour des publics allant de la maternelle au lycée, les thèmes suivants :

- **Sensibilisation, information et éducation des jeunes consommateurs sur**

la politique européenne de l'environnement comme facteur fondamental du développement économique et social.

● "Forêt, espace naturel" : la forêt française dans le temps et dans l'espace, les espaces naturels, la forêt méridionale, une gestion fragile des espaces naturels menacés à améliorer. Cette prestation est gratuite. Elle est illustrée par des

présentations de livres, fiches techniques, documents cartographiques, et s'appuie sur le XXIVème rapport général sur l'activité des Communautés européennes (1990) et sur un texte du Conseil Economique et Social : L'agriculture face à l'environnement.

(1) Asseco : Association de défense des consommateurs de la CFDT

chlorophylle et jeunes pousses

APPRENTIS-ÉCOLO

Grenoble détient le record des villes françaises irrespirables.

La faute aux industries, la faute aussi à la météo.

Comment l'homme peut-il intervenir sur son environnement ?

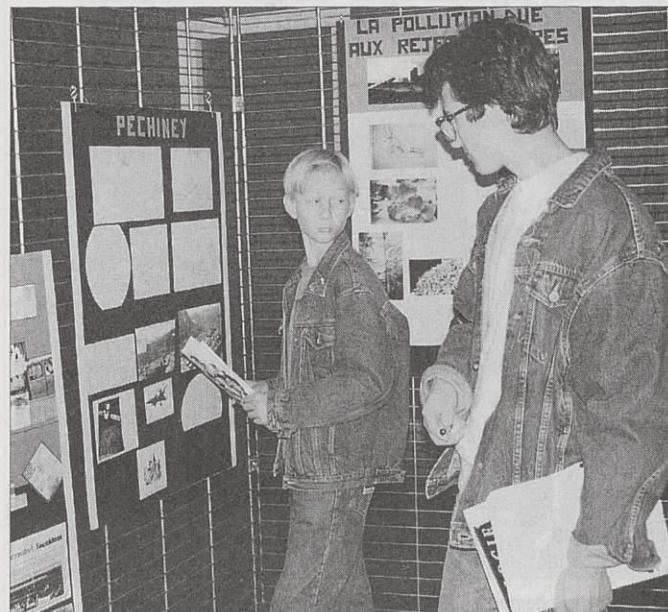
C'est ce qu'ont voulu étudier des élèves du lycée Champollion.

Cas d'école pour les élèves apprentis-écoles d'une première B du lycée Champollion. Depuis deux ans, ils étudient, à travers l'exemple de la pollution atmosphérique de la cité dauphinoise, "l'influence de l'homme sur le milieu environnant".

Ce projet d'action éducative (PAE) a d'abord été l'occasion d'un énorme travail d'enquête et de recherche documentaire : détection des polluants, effets sur la santé, sur l'environnement, et, bien sûr, lutte contre la pollution.

En l'absence de vents, les gaz forment en effet une immense nappe polluante qui stagne au-dessus de la ville. Encadrés par des étudiants, anciens élèves du lycée, les enquêteurs ont rencontré des organismes de protection de la nature, des associations et des responsables municipaux.

Une masse d'informations qu'il a fallu traiter, synthétiser pour réaliser, au cours



C. Polletti

Enquêtes, visites, recherches, une masse d'informations à traiter.

de trois demi-journées banalisées, les premiers panneaux d'une exposition.

Septembre 1991 : la nouvelle première B prend le relais. Plusieurs visites d'usines

soudent le groupe autour du travail déjà engagé. Atochem, Rhône-Poulenc, Pechiney, les fleurons de la chimie industrielle, implantés dans la région, reçoivent des

visiteurs... très critiques. Dans telle usine, les petits gâteaux ne font pas passer le discours jugé démagogique sur "l'importance de l'opinion des jeunes sur l'industrie". Dans telle autre, la "visite guidée" en car rend méfiant : "on a vu ce qu'ils voulaient nous laisser voir", résume Thibault. Seul Pechiney, à leurs yeux, joue le jeu. Casque sur la tête et chaussures de protection aux pieds, les élèves questionnent les salariés à leur poste de travail. "Un vrai contact avec le monde du travail", résume Agnès, "car derrière les industries, il y a des hommes."

AIGUISER LE SENS

CRITIQUE

De ces visites, les élèves ont acquis une certitude : depuis dix ans environ, les industriels investissent contre la pollution. Aujourd'hui, Pechiney à St-Jean de Maurienne ne rejette plus

HORIZON 2025

Faire émerger une éducation à l'environnement et au développement durable, tel est l'objectif d'enseignants de biologie au lycée Victor Hugo de Poitiers. A la suite de deux universités d'été sur ce thème qui se sont tenues à Poitiers en août 90 et juillet 91 et qui accueillaient des stagiaires de toute la France ainsi que des stagiaires et inter-

venants de nombreux autres pays s'est créé un réseau international d'éducateurs et d'élèves/étudiants. Ce réseau propose une projection à l'horizon 2025 en envisageant divers scénarios. Les thèmes retenus par le réseau international sont nombreux : énergie, forêts, ressources non renouvelables, gestion de l'eau, ressources marines, agriculture, dé-

chets, alimentation, la faune et son habitat. Leur recouplement avec les programmes de biologie de seconde et première A et B a permis de déterminer beaucoup de sous-thèmes. Dans chaque classe, les élèves ont constitué des groupes de quatre ou cinq. Ils ont choisi, parmi la liste des sous-thèmes, un sujet de recherche qu'ils doivent traiter en respectant

un contrat. La communication entre les groupes participant à ce projet s'opère grâce à un service accessible par minitel (3615 EDEV). Il offre une sélection de documents pédagogiques pour l'éducation au développement. Pour davantage de précisions, contacter : Bruno Riondet et Mireille Moscati, 1, rue des Ecoins, 86170 Neuville.

chlorophylle et jeunes pousses

qu'un demi kilo de fluor par tonne d'aluminium produite au lieu de vingt en 1964 ! Et dans la vallée, les sapins reprennent des couleurs.

Deuxième enseignement : les élèves ont appris à analyser les discours, les attitudes. "Les industriels réduisent leurs dégâts, mais n'est-ce pas une obligation ?" questionne Thibault en évoquant les directives européennes et la pression de l'opinion publique. "Dans tous les cas, c'est bénéfique", rajoute-t-il, pragmatique.

Et les enseignants ? Jacqueline Brunier, professeur de biologie, et Christiane Poletti, professeur de sciences économiques, ne cachent pas leur plaisir. Les élèves sont motivés et le travail avance : la plaquette Grenoble Souffreville présentant les résultats et les conclusions de l'enquête a déjà été rééditée (1). L'exposition tourne dans les établissements de l'académie. Enfin, un diaporama - œuvre du groupe audio-visuel - jouant, sans commentaire, sur les images fortes d'une nature préservée ou souillée, est destiné à "toucher au cœur" les récalcitrants aux explications des deux premières réalisations. "Nous voulons montrer aux jeunes que des solutions existent", explique Jacqueline. Christiane ajoute : "Aujourd'hui, la relation de l'homme avec la nature est faussée : le week-end, on va défilé en rang d'oignons dans les parcs naturels pour voir des bouquetins dans une nature aseptisée, sans danger. Notre objectif vise à développer l'esprit critique des élèves."

UN TRAVAIL

PLURIDISCIPLINAIRE

Le PAE est, par ailleurs, l'occasion d'un travail pluridisciplinaire : étude des molécules en chimie, des relations entre l'environnement et la croissance en science éco, des phénomènes météorologiques en



DR

géographie, jusqu'à la "poésie en ville" en français. Enfin, le PAE a bouleversé les rapports élèves/professeurs. Visites d'usines, travail en petits groupes... "des barrières sont tombées, même si chacun a conservé sa place", explique Jacqueline. Même son de cloche chez les élèves : "Les profs nous connaissent davantage, les liens sont plus forts, l'ambiance excellente, avec les conseillers d'éducation aussi, qui nous ont soutenus par leurs suggestions, leur aide matérielle."

De son côté, le chef d'établissement à l'initiative du partenariat avec Péchiney a fait confiance à l'équipe de professeurs et assure le suivi du projet.

L'avenir ? L'équipe rêve d'un voyage pour mener le même type d'enquête dans une ville européenne. Entre l'air et l'eau, là aussi terriblement pollués, pourquoi pas Venise ?

Thierry Mestre

(1) Grenoble Souffreville.
45 F port compris. Christiane Poletti lycée Champollion 1, cours Lafontaine 38000 Grenoble

AU COEUR DU COLLÈGE

En juin 1985, une classe de la SES et quatre classes de sixième du collège "Anjou" à Sablé-sur-Sarthe (72) participent à une journée consacrée à la découverte du milieu forestier et organisée par les professeurs de sciences naturelles. Depuis cette date, des initiatives à fort retentissement local se sont développées :

- avril 86 : grande exposition au collège sur le milieu forestier et son exploitation par l'Office National des Forêts (ONF).

- juin 87 : inauguration d'un sentier éducatif en forêt, à Bellebranche, après deux années de travail avec plus de 200 élèves : 35 thèmes en 180 panneaux pyrogravés. Les objectifs de ce projet : motiver le travail scolaire de élèves, rapprocher les élèves de la SES des autres élèves, améliorer le cadre de vie scolaire par la constitution de

milieux naturels dans l'établissement, sensibiliser le public au milieu forestier. Il est à noter que les animations concernent toute la population du secteur.

- juin 89 : début de la construction d'un observatoire des oiseaux sur un étang. L'inauguration a lieu en juin 90.
- rentrée 91 : démarrage d'une quatrième expérimentale "atelier environnement".
- avril 92 : forum des métiers de l'environnement en liaison avec le centre d'information et d'orientation de Sablé et une association, "La Sarthe au fil de l'eau".
- rentrée 92 : création de la troisième expérimentale "atelier environnement".

Cette initiative vous intéresse ? Contactez Xavier Gachet, CIO 32 rue Gambetta, 72300 Sablé-sur-Sarthe

LA HULOTTE, C'EST CHOUETTE

La Hulotte souffle cette année ses vingt bougies. Vingt ans d'information en direction des jeunes pour qu'ils apprennent à mieux connaître et bien protéger la nature. Ce journal "naturaliste" a depuis longtemps dépassé la frontière des Ardennes. Une renommée qui doit tout à son fondateur - rédacteur en chef - maquettiste : Pierre Déom.

Comment est née *La Hulotte*? Aviez-vous d'emblée un projet pédagogique? A-t-il évolué, et de quelle façon?

La Hulotte est née dans une classe. En 1972 j'étais institutrice et j'avais créé, à l'intérieur d'une association, un journal qui s'adressait aux classes des Ardennes. L'objectif était de donner aux enfants le goût de créer un club, il s'agissait d'en faire donc d'un bulletin.



tin de liaison entre clubs "Connaissance et Protection de la Nature". En fait il y a eu très peu de clubs, mais rapidement beaucoup d'abonnés.

La Hulotte a alors divergé de son but de départ et a consacré, consacré encore, presque 100 % de son contenu à des informations sur la nature, les animaux, les fleurs de France. Son contenu doit-être accessible à des enfants de dix, douze ans, ce qui nécessite un choix sur les thèmes et un gros travail sur le vocabulaire.

L'éducation à l'environnement est aujourd'hui une idée acquise. Elle s'est concrétisée par la multiplication des centres de protection et d'initiation à la nature : quel est le rôle de ces structures dans cette éducation ?

Il est difficile de le mesurer car l'expérience n'est pas encore très ancienne. A Boult aux Bois, il existe

un centre de ce type depuis dix ans. On y voit défiler beaucoup d'enfants et je mesure l'importance que les stages ont sur eux quand j'en rencontre par hasard qui me parlent de leur séjour. Ce qui me frappe également, c'est le grand nombre de jeunes qui sont passés par les écoles de la nature ou qui ont participé à des groupes naturalistes : ils sont d'une bonne qualité scientifique et ont souvent la volonté de communiquer leurs connaissances.

A l'intérieur même de l'école, comment apprendre aux jeunes à respecter et protéger l'environnement ? Pensez-vous que l'école ait fait quelque chose en ce domaine ?

Je suis embarrassé pour vous répondre car cela fait vingt ans que j'ai quitté ma classe. Je suis très extérieur même si je me sens institutrice de coeur. Une nouvelle discipline écologique, c'est très bien. Mais ou vous l'ajoutez au programme ou vous chassez quelque chose d'autre ! De plus, l'écologie en tant que matière un peu abstraite, dans le primaire, je n'y crois pas trop. Par contre une éducation au geste simple peut être quelque chose de très positif : ne pas jeter un papier, c'est un petit réflexe, mais de grande portée pour les enfants.

Je crois à la vertu pédagogique de ce genre de chose. L'école fait-elle plus qu'avant pour l'éducation à l'environnement ? Incontestablement. Je constate ainsi un taux de ré-

ponse très important aux enquêtes lancées dans *La Hulotte*, par exemple sur l'araignée. Et je suis toujours étonné par les connaissances des enfants : il est vrai qu'il existe maintenant beaucoup de livres de qualité, de groupes, et de nombreuses possibilités de faire des activités.

Et les adultes : comment "éduquer les éducateurs" ? Avez-vous le sentiment que *La Hulotte* joue un rôle à cet effet ?

Je n'en sais rien. *La Hulotte* s'adresse aux enfants : c'est une volonté délibérée. Il y a souvent l'intermédiaire, l'institutrice, mais je ne m'adresse pas à lui prioritairement. Nous avons cependant beaucoup de sollicitations d'adultes souvent sur des questions très concrètes. Je peux juste dire que 70 % des lecteurs sont dans la nébuleuse éducation.

Autour de *La Hulotte*, enfants et adultes, enfants et personnes âgées se retrouvent au diapason : si un mari disparaît, c'est un pan entier de la diversité et de la beauté du monde qui disparaît.

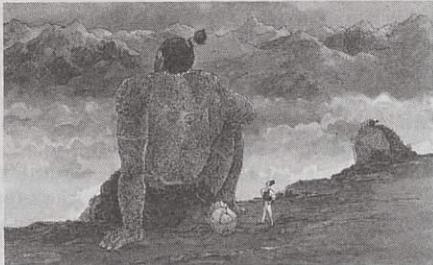
La Hulotte, c'est essentiellement ça : un bonheur formidable de pouvoir en sortant de chez soi faire cinquante mètres et trouver de quoi se remplir la tête de façon presque illimitée.

Propos recueillis par Michel Redoutey

Pour vous abonner :
Journal La Hulotte, 08240
Boult-aux-Bois

François Place

Les derniers Géants



casterman

LES DERNIERS GÉANTS

A Londres, un jour de 18.., Archibald Léopold Ruthmore achète une dent sculptée, de géant lui dit-on. Après des années d'étude, Archibald conclut à l'existence des géants. Au terme d'un voyage interminable et semé d'embûches, le scientifique aventurier en rencontre neuf, plein de délicatesse et de poésie. Archibald consigne ses découvertes, son journal abonde en notes et dessins. Sa découverte déclenche les passions. Il parcourt le monde de conférence en conférence. De retour chez les géants, A. L. Ruthmore retrouve ses amis. Morts ! "Au fond de moi, je voyais combien mon obstination stupide à vouloir révéler le doux secret de leur existence était cause de cet épouvantable malheur."

François Place signe le texte et les aquarelles de ce très bel album poétique et grave. Un autre regard sur les découvertes des nouveaux mondes.

Les derniers Géants
François Place Ed.
Casterman 89 F

L'HISTOIRE DE FRANCE AUTREMENT

Professeur d'histoire en retraite, Suzanne Citron nous offre à l'heure de Maastricht et des bouleversements en Europe centrale et orientale, l'occasion de réfléchir à l'histoire de France, mais aussi à l'histoire européenne et au-delà à l'histoire de l'humanité.



Une conviction parcourt le livre, rien ne sert de se lamenter sur ces jeunes qui ne savent plus l'histoire, du moins l'histoire qu'on enseignait à nos parents et grands-parents. : la société française a changé et il faut donner au public scolaire des repères pour embrasser l'immense histoire de l'humanité. Pour celà il faut savoir "capter les échos qui parlent à notre vie", ne pas

nous laisser porter, à l'heure de l'agonie de Sarajevo, par les sirènes de toutes les histoires nationales et nationalistes du 19^e et du 20^e, qui "coloraient le passé en noir et blanc". Ce livre nous aide à revisiter notre histoire et apporte ainsi sa contribution à la "construction d'une conscience européenne interculturelle". En bref un livre à lire, méditer, mais aussi un outil fort utile pour les enseignants.

L'histoire de France autrement. Suzanne Citron. Editions Ouvrières. 130 F

DIRECTEUR**DE LA PUBLICATION**

Jean-Michel Boullier

REDACTEUR EN CHEF

Colette Marlin

SECRETAIRES**DE REDACTION**

François Balédent et

Jean-François Rossard

MAQUETTE ET PAO

François Balédent et

Jean-luc Labouche

COMITE DE REDACTION

Gilles Avinain

Patrick Bedin

Jean-Paul Bergault

Liliane Campens

Daniel Chatellier

Raymonde Piécuch

FLASHAGE

Cadet Photo, Paris 9e.

IMPRIMERIE

ETC, Yvetot (76).

PUBLICITE

Athènes (Isabelle

Ganne)

3, bd Richard-Lenoir

75011 Paris.

Tél: (1) 40.26.01.14

CPPAP 440 D 73 S

Fédération des syndicats généraux de l'Education nationale et de la Recherche publique

47/49, av. Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19.

Tél: (1) 40.03.37.00

Fax: (1) 42.02.50.97

Minitel:

3615 CFDT*SGEN

PETITES ANNONCES

Annonces gratuites pour les adhérents (joindre la bande-adresse de Profession Education), payantes pour les autres: 40 francs la ligne de trente signes.

prestations, jard. paysager clos ss vis à vis Prix: 660 000 frs Tel : 83.20.55.88.

■ Loue 38, 7 Laux, F2 cabine, 6 pers., tt confort, gd balcon, ttes périodes, commerces, pied des pistes, liaison TGV Tel 50.42.42.13.

■ Loue 38, Villard-Reculas, dom. Alpe D'huez, F2 4/5 pers., 40 m , ds chalet neuf, luxe, au pied des pistes, plein sud, cadre superbe, balcon, local à skis, parking, ttes commodités; Prix selon période sur demande. Chalet Margeray appt 4, Tel 76.80.33.33. ou 76.80.45.69.

■ Loue Papeete, Tahiti; F2/4 pers., ds rés-hôt.Paris, période scolaire, contact Michel Paradat BP 2538, Papeete, Tahiti, Polynésie Française

■ Le Voilier-Restaurant à Cazaux la Teste 33260 ouvre ses tables pendant toute l'année scolaire et aussi pendant les fêtes de fin d'année. Réductions spéciales pour les adhérents du Sgen-CFDT. Venez avec Profession Education ou tel au 56.22.24.26.

LEUCODYSTROPHIES

Cette maladie d'ordre génétique touche les garçons entre sept et douze ans. Chaque année en France naissent 160 enfants qui en sont atteints. Elle attaque le système nerveux et, faute d'être dépistée préventivement, elle est fatale. Actuellement moins de 5% des malades sont détectés.

Les familles des malades se sont regroupées dans une association, animé par un adhérent du Sgen-CFDT. Son but: informer le corps médical; stimuler la recherche; aider les familles.

Pour adhérer: envoyer une cotisation de 100 F, ELA, BP 267 54005 Nancy Cedex Tél: 83 28 69 28

INDEMNITÉ DE SUIVI ET D'ORIENTATION DES ÉLÈVES

"PEUT MIEUX FAIRE"

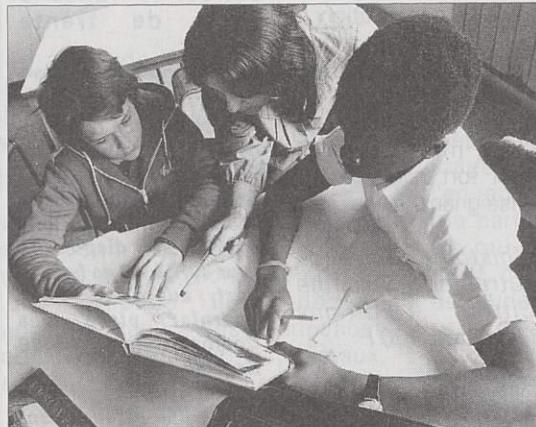
Nos revendications sont en partie prises en compte. Mais aucune indemnité ne libérera du temps pour la prise en charge individuelle en petits groupes des élèves.

Le ministère doit rapidement ouvrir le grand chantier de la redéfinition des services.

Le nouveau dispositif comporte deux éléments : une part fixe de 6 426 F pour l'année 1992 qui rémunère essentiellement le suivi des élèves et, une part modulable attribuée à un seul professeur par division. Le taux de cette partie modulable varie en fonction de la division d'exercice : 6 600 F de la sixième à la quatrième; 7 550 F pour les classes de troisième et de seconde générale, technique et professionnelle, 4 800 F en première et terminale et pour les autres classes de lycée professionnel.

Le Sgen-CFDT aurait préféré un taux valorisant les classes où les tâches d'orientation revêtent une grande importance et un seul taux pour toutes les divisions, mais il se félicite que le taux de cette rémunération soit attaché à l'exercice des fonctions et non au grade (les agrégés restant régis par les dispositions antérieures prévues par le décret de 1971, au taux fixé en 1992 tant que ce taux demeure supérieur à la nouvelle Isoe).

Autre sujet de satisfaction : deux parts modulables sont attribuées par division dans les "établissements difficiles" ce qui permettra à deux enseignants d'encadrer des groupes réduits. Cette disposition ne s'applique



Le suivi, une tâche inhérente à l'acte éducatif.

pas à l'ensemble des établissements classés en Zep.

Ce qui reste flou : la nature exacte des tâches ainsi rémunérées. Une circulaire ministérielle est en préparation, nous souhaitons qu'elle précise que "le suivi individuel et l'évaluation" ne se réduit pas à "la notation, l'appréciation du travail des élèves et la participation au conseil de classe".

REDÉFINIR LES SERVICES

De même elle devrait recommander la pratique de rencontres avec les élèves pris individuellement ou en petits groupes, pour assurer réellement "la tâche de coordination pédagogique tant du suivi des élèves que la préparation de leur orientation et la coordi-

nation de l'équipe pédagogique et éducative" qui incomberont au "professeur principal".

Le Sgen-CFDT considère que ces tâches d'évaluation, de suivi et d'orientation doivent être intégrées dans la charge de travail normale. En attendant l'indispensable négociation sur la redéfinition des services, il revendique que ces tâches inhérentes à l'acte éducatif soient, dans l'immediat, comptabilisées en décharge de service. Seul un allègement des horaires de cours - au sens traditionnel du terme - peut permettre aux personnels de répondre à la demande pressante d'une pédagogie au plus près des besoins exprimés par les lycéens et les collégiens.

Liliane CAMPENS

INSTITUTEURS

Psychologues scolaires

Report de la formation : Il sera désormais possible d'obtenir un report de la formation de psychologue scolaire pour les candidats en congé de maternité. Cette disposition répond à une demande du Sgen-CFDT. La note de service paraîtra en janvier.

Entretien préalable

Les candidats à la formation de psychologue scolaire devant satisfaire à un entretien dans l'un des IUFM agréés, cela entraîne des frais importants qui ne sont pas toujours pris en charge par l'administration. Le Sgen-CFDT est intervenu au ministère pour que cette anomalie cesse.

Le congé de formation professionnelle

Le nouvel accord-cadre sur la formation continue a été signé en juillet par la CFDT.

Il contient deux améliorations importantes. La première porte le plafond de rémunération du congé formation de l'indice 343 à l'indice 486. Au 1er janvier 1994, il sera porté à l'indice 531.

La seconde concerne le nombre de congés possibles qui progresse de 0,10 % à 0,15 % de la masse salariale.

Pour prendre effet, ces améliorations doivent se traduire par la modification d'un décret examiné par le Conseil supérieur de la Fonction publique le 23 septembre, puis soumis au Conseil d'Etat avant publication en novembre ou décembre.

La CFDT demandera l'application de ces mesures aux congés en cours.

Revalorisation des instituteurs

La deuxième étape du plan d'amélioration des débuts de carrière (protocole Durafour de 1990) est effective depuis le 1er août 1992.

Cela se traduit par 4 points indiciaires (environ 85 francs nets mensuels) pour les instituteurs des trois premiers échelons, 3 points indiciaires pour ceux des 4ème et 5ème échelons et 1 point pour ceux du 6ème échelon. La dernière étape interviendra au 1er août 1993.

Corps des écoles

La constitution initiale du corps des écoles est achevée (12 000 transformations d'emplois en 1990, 1991 et 1992).

Nous avons l'assurance que le nombre de transformations d'emploi sera de 12 000 en 1993 (dont 10 000 par le biais de la liste d'aptitude et 2 000 par le premier concours interne).

A la rentrée de septembre 1993, 65 000 instituteurs auront ainsi intégré le corps des Ecoles.

Stages AIS

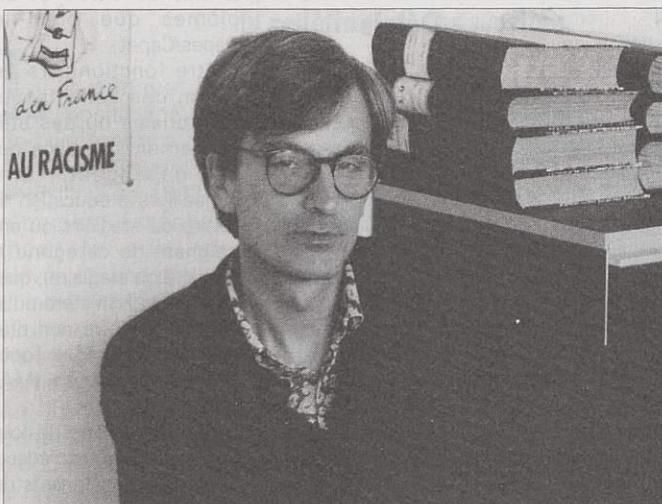
Baisse importante du nombre de places offertes : 851 possibilités (-248) pour 1735 candidats. Alors que les missions, les structures AIS sont en évolution (ex. : CLIS, réseaux d'aides...), on réduit les possibilités d'accès à la formation continue d'initiative nationale pour ces personnels. Les "restructurations" des centres de formation concourent également à ce phénomène.

Le protocole d'accord sur la formation continue doit servir de levier à nos interventions, également dans le cadre des plans de formation académiques et départementaux.

RETRAITÉS	ORIENTATION	PERS. DE DIRECTION	SECOND DEGRÉ
La NBI nouvelle est arrivée !	Pas un seul poste	Opérations de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ■ élargissement de la liste des titres et des diplômes. ■ les élèves professeurs des CP-Capet et Plp2 peuvent se présenter dès la fin de la 1ère année de scolarité. <p>Délais</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ date de fermeture du service télématique et arrêt de remise des dossiers : Jeudi 12 novembre 1992 à 17h (limite impérative au delà de laquelle il est impossible de faire prendre en compte une candidature quelles que soient les raisons et les responsabilités). Les candidats à l'agrégation interne, en attente de leurs éventuels résultats, doivent s'inscrire à titre conservatoire. <p>NBI</p> <p>Rachat de points de retraite.</p> <p>La règle est la même pour tout type de temps partiel dont la cessation progressive d'activité (CPA).</p> <p>Le droit à pension est acquis aux fonctionnaires après 15 ans de services civils et militaires effectifs à temps complet ou à temps partiel.</p> <p>Les périodes de service partiel ne sont comptées pour le calcul de la pension qu'en rapport entre le temps partiel hebdomadaire et le temps plein (Art. L. 11-1° du Code des Pensions).</p> <p>Chaque année de cessation progressive d'activité donne donc droit à une demi annuité pour le calcul de la pension.</p>
ENS. AGRICOLE	CE-CPE	Capes-Capet-Capeps	<p>conditions requises : pour tous : 3 ans de service public.</p> <p>Concours interne</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les fonctionnaires stagiaires ne peuvent concourir sauf s'ils sont par ailleurs titulaires d'un autre corps et donc en position de détachement. <p>Agrégation</p>
Égale dignité de tous les personnels	Vers la grève ?	SECOND DEGRÉ	<p>ÉTRANGER</p> <p>Modification du barème de recrutement</p> <p>Le barème de recrutement en commission consultative paritaire de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger vient d'être modifié.</p> <p>Il donne désormais aux collègues enseignants des premiers échelons la possibilité d'être recrutés.</p> <p>- Avis aux candidats. -</p> <p>Des informations plus précises dans vos syndicats locaux, ou à défaut au Sgen-CFDT de l'étranger (47/49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris Cedex 19)</p>

ANTOINE BÉVORT ET DOMINIQUE LABBÉ

Qui? Combien? Comment? Quand?
Pourquoi notre pays est-il en train de
devenir un "désert syndical"? Ces questions
sont posées à l'histoire et à l'avenir des
quatre lettres familières C F.D.T, par
A.Bevort et D.Labbé.



Antoine Bévort

Pourquoi votre livre commun : "La CFDT : organisation et audience depuis 1945" aujourd'hui ?

Antoine Bévort : Avec le Cerat (Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire), nous avons tenté d'expliquer les fluctuations de la syndicalisation, depuis la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours à la CFDT, pour essayer de comprendre, de mettre en perspective le déclin actuel.

Dans votre livre, comment apparaissent la CFDT et le syndicalisme français ?

Dominique Labbé : On dit qu'il y a 10% de syndiqués parmi les salariés français, mais c'est une image fausse, car elle laisse imaginer une situation homogène. Il n'y a jamais eu aussi peu de syndiqués en France depuis la Libération. Ceci est vrai aussi dans l'éducation nationale. Dans le même temps, la si-

tuation actuelle est paradoxale. Jamais les syndicats n'ont eu autant de moyens, notamment en termes d'heures de délégation, de décharges de service et de locaux (même si certains locaux syndicaux sont misérables).

Et pourtant il n'a jamais eu aussi peu d'adhérents !

A.B. : Rappelons qu'il n'y a jamais eu beaucoup de syndiqués en France. La CFDT, comme les autres organisations, a toujours préféré la qualité (militante) à la quantité. Ceci dit, aujourd'hui, la faiblesse numérique a atteint un seuil critique.

Quelles sont, selon vous, les principales causes de l'éclatement de la FEN?

A.B. : L'enjeu, c'était le contrôle de l'organisation. La croissance des corps enseignants en lycée favorisait le Snes. Le Sni et le courant UID ne pouvait que perdre la majorité dans la Fen. Cette scission risque de mettre fin à un des rares cas

de syndicalisme de masse en France.

D.L. : La conséquence certaine de cette scission : les 300 000 syndiqués de la Fen ne vont pas se partager en deux camps mais en trois. Le troisième camp - composé des gens qui refusent de prendre partie et qui, découragés, abandonnent le syndicalisme - sera de loin le plus nombreux ! Les responsables syndicaux devraient garder contact avec la classe, leurs collègues, les établissements... Ainsi, ils auraient pu se rendre compte que leurs adhérents n'aiment pas voir le fonctionnement des partis déteindre sur les syndicats.

Quelles perspectives pour le syndicalisme français ?

A.B. : Le syndicalisme doit reconstruire le lien avec les salariés. Cela passe par la reconnaissance de la diversité des réalités professionnelles. Cela signifie aussi, à mon sens, qu'il ne faut surtout pas affaiblir le rôle des Unions Départementales au profit des Unions Régionales.

Quant aux projets de recomposition, je ne le vois pas se faire, sans ou contre tout ce que représente la CGT. Il ne s'agit pas tant de son appareil que de ses adhérents et électeurs.

Enfin, pas de syndicalisme d'adhérents sans projet qui

donne un sens à l'action syndicale.

D.L. : Sans audience ni légitimité, les "fonctionnaires du social" sont condamnés à plus ou moins long terme. En effet, pour le syndicaliste, l'élection professionnelle ne fait que sanctionner une légitimité acquise dans la vie de tous les jours. Si cette légitimité est absente, il ne reste que des logiques bureaucratiques que sanctionnent les salariés en quittant les syndicats, en s'abstenant ou en votant pour d'autres...

L'Europe apportera-t-elle un plus au syndicalisme français

A.B. : L'Europe va mettre en évidence la faiblesse du syndicalisme français.

D.L. : Pour les syndicats français, la route de Bruxelles passe par les établissements, les bureaux, les usines.

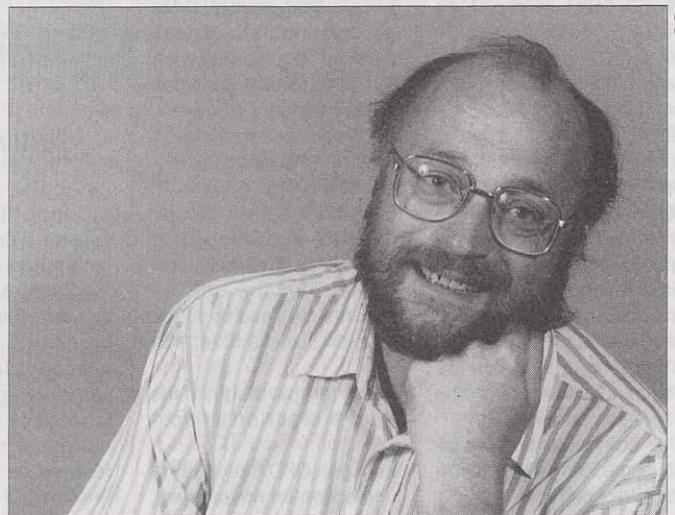
Comment les syndicats peuvent-ils s'imaginer avoir un poids quelconque au niveau européen s'ils n'en ont que peu dans leur propre pays ?

Propos recueillis par Jean-Paul Bergault et Jean-Luc Labouche.

La CFDT : organisation et audience depuis 1945. Documentation Française Col. Document, travail, emploi.

260 pages 180 F

Dominique Labbé



RECEVEZ-VOUS VOTRE BULLETIN CATEGORIEL ?

Outre *Profession Education*, mensuel envoyé à tous les adhérents, le Sgen-CFDT édite des bulletins spécifiques à certaines catégories de personnels.

Recevez-vous celui qui vous concerne ? Faute de quoi, signalez-le à votre syndicat local.

Voici la liste des bulletins de catégorie : Agir Atoss, conseillers

d'orientation, instituteur spécialisé, inspecteurs, retraité, *Eden* (équipe de direction de l'Education nationale, ex-PDA), enseignant d'EPS, CE/CPE, enseignement agricole, MI-SE,

L'atout maître (pour les formateurs en IUFM), étudiants et stagiaires d'IUFM, personnels de bibliothèques.

Campus (destiné aux adhérents de l'enseignement supérieur) est diffusé par abonnement.

NOUVEAU

GUIDE

60 MOTS-CLES
POUR
COMPRENDRE
ET CHANGER
L'ECOLE

59 F l'exemplaire, port compris.
Chèque à l'ordre du SGEN.

Nouvelle
adresse:
SGEN-CFDT
47/49, av.
Simon Bolivar
75950 Paris
cedex 19.

"Ce petit livre, heureusement achevé sur un bon index et une bibliographie, met en termes simples, à disposition du plus grand nombre, des informations et des sujets de réflexion qui, parce qu'ils concernent tout à la fois la Nation et chacun, ne peuvent rester un privilège de connaissance pour un petit nombre."

Claude Durand-Prinborgne
Ancien directeur des enseignements scolaires
au ministère de l'Education nationale
Professeur d'université

"Il est bon de ne jamais s'endormir sur des certitudes: de ce point de vue, je suis sûr que ce livre contribuera à alimenter le débat, et ce n'est pas sa moindre qualité."

Christian Nique
Conseiller à la présidence de la république

SALARIES

YOURS
DROITS

CEDR